

Compte-rendu CA du 28 février 2018

Présents : Frédéric Pichard FPI, Frédéric Dubien FDU, Christophe Hyvernats CHY, Amandine Miller AMI (conférence téléphonique), Sylvain Nalet SNA, Laurent Guillaud LGU et Antoine Charbonnet ACH.

Représentants des clubs : Laurence Nallet LNA (Chatillon), Baptiste Courtois BCO (Beynost)

Excusés : Laurence Evieux LEV, Johanna Ladan JLA, Julien Burgos JBU, Olivier Morier OMO et Camille Marchalot CMA.

Ordre du jour

- 1) Mot du Président
- 2) Commission Vie Sportive : Championnats de l'Ain
- 3) Commission jeune : premier bilan du questionnaire des TDJ et proposition de limitation des inscrits
- 4) Points de la commission développement : analyse territoriale du département faite en partenariat avec la Ligue
- 5) Autres points

Début de la réunion à 19h40.

1) Mot du président :

Évènements marquants depuis la dernière réunion :

- AG du CDOS le 3 mars
- Championnat de France à Voiron : manifestation réussie pour le premier évènement d'envergure de la salle Everest. Le complexe est un point d'ancrage pour toutes les manifestations au niveau Ligue (championnat régional jeunes et vétérans 2018), elle est également à disposition des comités ou clubs, qui peuvent par ailleurs être associés pour l'organisation des grands évènements (ex : délégation et recettes buvette).
- CNDS : Subventions gérées au régional depuis 2 ans, peut-être plus d'autonomie au niveau départemental cette année via les DDOS. Les 3 emplois CNDS sur la région déjà prévus sont réservés, peut-être d'autres emplois financés. Réunion ministérielle pour le 6 mars, donc on aura les infos après cette date.

2) Vie sportive :

Bilan 1ère phase championnats de l'Ain :

- Bilan sportif par ACH : 10 tableaux (3 séniors féminins + 5 seniors masculins + 2 vétérans masculins). 90 joueurs, dans la limite prévue, pas de refus d'inscription, échéancier respecté. En 2017, 115 joueurs à Bellegarde.

Retours positifs

LG : la remise échelonnée des récompenses, avec quasi personne à la fin, nuit à l'aspect festif, et à la reconnaissance des joueurs. Voir possibilité de faire 2 vagues de récompenses, sans matchs en cours.

- Bilan financier transmis par mail de Laurence à FPI : Recettes : 664 € d'inscriptions, 449 € de buvette. Reprise de boissons par Carrefour (ventes de boissons décevantes cause saison hivernale) Résultat bénéficiaire de 773 €.

Championnats en juin à Trévoux :

Des joueurs ont signalé à ACH que le nouveau sol est glissant à cause des poussières et à l'absence de nettoyage. Même retour du club de handball, et idem pour les équipes de D1 qui ont joué le weekend dernier. ACH a pris contact avec la communauté de communes à ce sujet. AMI le signalera également de son côté.

3) Points de la commission Jeune

Retour questionnaire sur les 5 premiers TDJ déjà transmis par mail, commenté par ACH.

=> Des organisateurs :

- scoring difficile à mettre en place, nécessite une personne dédiée à la table de marque. C'est aussi le rôle de JA de veiller au bon déroulement.
- problème horaires à Belley : beaucoup d'attente + fin très tardive, suite à une erreur dans la confection des tableaux. Début à Beynost à 8h30 et fin à 17h20.
- toujours des inscriptions en retard.

BCO : A Beynost, le calendrier pour la totalité de la saison est communiqué dès septembre aux compétiteurs réguliers.

=> Des parents / joueurs / entraîneurs :

- scoreurs pas toujours concentrés
- convocations 8 jours avant pas bien respectés. Problème des 2^{ème} voire 3^{ème} versions.

CHY et LGU se rejoignent sur un point : Il faut laisser un peu de temps pour que ces nouveautés deviennent des habitudes.

AMI signale des retours de parents sur le comportement inapproprié du JA à Beynost, envers des poussins notamment. Retours identiques de Bourg et Châtillon. Problème déjà signalé. Informer la Ligue (CRA), le Codep n'a pas d'autorité sur les JA.

BCO signale des remarques intempestives de parents, et donc pression pour les joueurs adverses, surtout en catégorie poussin. Si plusieurs terrains dispos (pour les finales), BCO souhaite que le match se déroule sur le terrain le plus éloigné des tribunes.

LGU : si réel débordement en tribune ou coaching non conforme au règlement (plus de 2 coachs, coaching entre les points, temps de coaching trop long), il faut le signaler au JA, ou le rappeler gentiment aux parents.

Limitation des inscriptions TDJ pour une meilleure organisation (horaires, attente): beaucoup de réflexion, compliqué à mettre en œuvre. ACH et LGU proposent 3 solutions :

- o Avec une plage de jeu de 8h, on joue 116 matchs. 1^{ère} solution, limitation en appliquant une règle de 3 avec le nombre de joueurs ayant participé cette saison par catégorie d'âge, et la limite de 116 matchs ==> Usine à gaz et pas satisfaisant.
- o limiter à 12 inscrits par tableau en fonction du CPPH, sachant que ça dépasse les 116 matchs, mais les petites catégories n'ont pas 12 joueurs inscrits. Proposition préconisée par LGU : plus lisible pour les joueurs / parents / clubs, inciterait davantage les clubs de moindre taille à

organiser des DP/RDJ (en promobad qui rapporte des points). Car actuellement, les DP/RDJ ne décollent pas.

- suppression d'une catégorie d'âge différente à chaque TDJ.

Autres solutions existantes : dans le Rhône, les TDJ se jouent sur 2 jours. La Haute-Savoie a supprimé les cadets.

AMI : à Trévoux, possible de faire sur 2 jours. Ou suggère d'ajouter une catégorie en double.

Chaque club a ses contraintes : manque de bénévoles, de gymnase, beaucoup d'inscrits, mais on ne peut pas faire un règlement différent pour chaque TDJ : rôle du Codep d'harmoniser puisqu'il s'agit d'un circuit départemental.

Le constat d'ACH/LGU est que l'on ne peut pas continuer à changer de formule tous les 6 mois en y passant des jours de réflexion et de simulations à chaque fois. Il faut trouver une solution pérenne. Car il y a bien eu des problèmes depuis le début la saison avec trop d'inscrits et des solutions trouvées à la dernière minute sur chaque tournoi (Chatillon, Ambérieu,...)

Pas de consensus trouvé lors de cette réunion.

Le CA propose de consulter les clubs en leur proposant de classer les 3 solutions ci-dessous par ordre de préférence :

1. Limitation à 12 joueurs par tableau en fonction du CPPH
2. Suppression d'une catégorie différente à chaque TDJ
3. Jouer 2 catégories en simple et 2 en double.

AMI se charge de cette consultation.

4) Points de la commission développement

Analyse territoriale faite avec la Ligue, envoyée par mail, et commentée par ACH.

Sur les conclusions de cette analyse :

- ✓ Prise en compte des clubs non affiliés : le comité s'en occupe déjà par la mise en place du CDIL, et par le maintien des contacts avec les structures non affiliées
- ✓ Création de clubs dans les zones blanches : pas vraiment de zone blanche dans l'Ain
- ✓ Accompagnement à la professionnalisation : plusieurs projets d'emploi club ou bassin sont en cours ou bien avancés
- ✓ Zones prioritaires nouveaux équipements : cf. taux d'occupation des créneaux
- ✓ Développer culture du haut niveau :
 - par l'émergence d'un club avenir (5* sur le cahier des charges Ffbad, 3* max dans l'Ain aujourd'hui) qui devienne un modèle pour les autres écoles de badminton du département
 - par l'organisation d'évènements de haut niveau, également fédérateur
 - par la formation continue des encadrants et dirigeants

Exemple : Andrézieux-Bouthéon dans la Loire (comité de taille comparable à l'Ain) organise la phase finale du Top 12 cette année (4-5 mai 2018).

ACH est intéressé pour porter à terme un projet de cette envergure, c'est ce pourquoi il voudrait rester dans le département.

5) Autres points

Professionnalisation en 2018 dans l'Ain :

LGU : 3 projets en cours => bassin Nord-Est, bassin Sud-Ouest, et club de Bourg dont le projet est également bien avancé, qui sollicite le comité pour avoir du temps de travail pour le comité.

Le comité se positionne-t-il sur l'emploi de ces 3 salariés potentiels ?

FPI : compte tenu du départ de Laurent, même avec Antoine à 100 % comité, 10 % par salarié est viable (environ 20 jours par an, par ex sur les stages).

Pour Olivier, se pose la cohérence de son engagement salarié pour le comité (et les clubs) et son engagement bénévole pour la gestion des interclubs. Soit des bénévoles reprennent cette tâche dès 2018-19 ou la saison suivante, ou la gestion des IC ferait partie d'une mission en tant que salarié. Il faudrait qu'Olivier nous donne la fiche de poste / temps passé pour la gestion des IC pour que des bénévoles se positionnent ou non.

Antoine ajoute qu'il lui faudra également se délester de IC loisirs, moins compliqué : pas de Badnet ni gestion des salles, juste un tableau Excel pour le suivi des résultats. Chiffrage temps ?

Stages jeunes : LGU : Problèmes d'organisation et de budget pour les stages jeune juillet-août 2018 car la Croix Blanche sera en travaux, donc location de minibus pour rejoindre gymnase (à trouver) + Les Sardières ont augmenté leur tarif nuitée de 50 %. Risque de perdre des inscriptions si les tarifs dépassent les 400 €. LGU va chercher des solutions et les chiffrer.

Pas assez d'inscrits aux stages Open de février pour maintenir celui de St Genis, au lieu de 2, 1 seul a eu lieu à Châtillon avec 7 inscrits. Il aura peut-être plus de succès si entièrement délégué aux clubs / bassins l'année prochaine.

AG Ligue le samedi 24 mars matin à Ecully : qui est dispo ?

Il paraît important à LGU d'être présent pour porter la voix des « petits » comités comme l'Ain, la Loire, la Savoie qui ne bénéficient pas des mêmes aides que les autres comités : politique jeunes élitiste, la péréquation des aides / actions sur le territoire n'est pas une priorité.

La priorité Ligue est le haut-niveau, le pôle espoirs, l'emploi, les France, les résultats sportifs au niveau national. Le développement homogène des comités, la formation des encadrants sportifs bénévoles paraissent de plus en plus accessoires. Le sujet sur la détection des « minibad-poussins » a été délégué à un salarié du comité 63 et n'est plus pris en charge directement par les salariés Ligue.

Quelles seront les missions du nouvel emploi CNDS à la Ligue et les retombées sur les petits comités ? (déjà 5-6 salariés à la Ligue).

FPI : La mission du salarié devait être le développement Auvergne, mais une redéfinition de ses

missions est en cours. La Ligue oriente ses actions suite à la pression de la Fédération.
Participants à l'AG ? FPI, FDU et SNA À confirmer. Beaucoup d'absents ce soir.

Ain Profession Sport et Culture (APSC) et emploi comité la saison prochaine

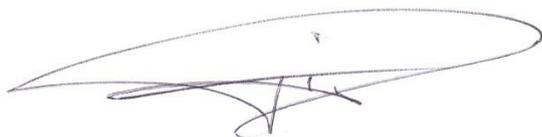
Compte tenu du nombre important d'absents, FPI envoie rapidement un mail au bureau pour expliquer et organiser une conférence téléphonique sur ce sujet.

Compte tenu du nombre important d'absents, pas de date fixée pour la prochaine réunion.

Fin de la réunion à 22h40.

Fait le 5 mars 2018 à Bourg en Bresse.

Président



Frédéric Pichard

Secrétaire



Sylvain Nalet